

CARITAS DANEMARK

CODE D'ÉTHIQUE

Le Code d'éthique est en ligne avec les valeurs, la vision et la mission de Caritas Danemark. En tant qu'organisation catholique, la vision fondamentale de Caritas est que chaque être humain est unique et créé à l'image de Dieu. Aussi pour Caritas, tous les êtres humains ont la même valeur, peu importe qui ils sont, ce qu'ils croient ou dans quelles circonstances ils vivent.

Toute personne représentant Caritas Danemark devra adopter un comportement individuel qui reflète le respect pour la dignité humaine et les droits universels.

Ces personnes devront faire preuve d'intégrité personnelle à un degré élevé, de fiabilité et de crédibilité et devront agir conformément aux normes établies dans ce Code d'éthique. En définissant les normes de conduite et de comportement acceptables, le Code protège l'organisation, ses représentants et ceux, pour qui, ou avec qui Caritas Danemark travaille.

CHAMP D'APPLICATION DU CODE

Le Code d'éthique s'applique à tous ceux qui sont associés à Caritas Danemark, incluant le personnel rémunéré, les bénévoles et les membres du Conseil d'administration. Dans certains cas, il sera demandé à d'autres intervenants de respecter ce Code, par exemple les consultants. Aux fins du présent document, toute personne liée à ce code est désignée sous le nom de personnel.

Les directeurs et responsables ont une responsabilité particulière en matière de promotion et de respect de ce Code. Ils veilleront à ce que le personnel comprenne et respecte ce Code dans l'exécution de sa mission. Ils seront exemplaires en ce qui concerne les comportements attendus.

Le Code d'éthique s'applique au personnel, en particulier à son comportement pendant les heures de travail, y compris pendant les déplacements professionnels. Il est certain que le personnel a une vie professionnelle et aussi une vie privée, pourtant, de l'extérieur, ces deux éléments ne sont pas toujours dissociés et, dans certains cas, le comportement du personnel pendant les heures de loisir peut être évalué en fonction du Code d'éthique. A l'occasion des déplacements professionnels, notamment, les membres du personnel peuvent, lors de leur temps libre, être perçus comme des représentants de Caritas et leur conduite peut affecter la réputation de l'organisation.

LE CODE D'ÉTHIQUE

Le Code d'éthique de Caritas Danemark comprend les principes suivants :

1. LES VALEURS, L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ET LE COMPORTEMENT

- Le personnel est censé se comporter professionnellement et conformément aux valeurs, à la vision et à la mission de Caritas Danemark
- Le personnel agira en toute bonne foi et traitera autrui avec dignité et respect

- Le personnel fera preuve de respect envers les droits de l'homme et s'opposera à la discrimination et à l'exploitation, par exemple en appliquant la politique de protection de l'enfance de CI
- Le personnel s'emploiera à lutter contre le détournement et les négligences de toutes sortes, à prévenir et à s'opposer à la corruption sous toutes ses formes
- Le personnel sera sensible à la culture et aux coutumes locales et fera preuve de respect à condition que lesdites coutumes et cultures ne soient pas en conflit avec les valeurs de Caritas Danemark
- Caritas Danemark attache de la valeur au choix libre de la foi et à sa pratique et respecte ce droit. L'organisation ne souhaite pas imposer une croyance religieuse particulière à son personnel ou à d'autres tiers
- Le personnel doit garder à l'esprit les sensibilités locales lors de ses pratiques religieuses
- Le personnel traitera les données et les informations en respectant la confidentialité conformément aux principes généraux de protection des données
- Le personnel interviendra pour protéger des personnes contre les préjudices dans la mesure où cela est jugé possible et raisonnable du point de vue de la sécurité dans un contexte spécifique

2. LES CONFLITS D'INTÉRÊTS, LA CONTRAINTE, LES CADEAUX ET LES AVANTAGES

- Le personnel ne peut en aucun cas utiliser le pouvoir conféré de par son statut de membre du personnel de Caritas Danemark pour exercer des pressions, obtenir des avantages ou favoriser les profits personnels, économiques ou d'une autre nature
- Le personnel fera état de tout intérêt personnel, familial, amical ou similaire susceptible d'avoir un impact potentiel ou réel sur son travail et de donner naissance à une suspicion d'incapacité ou de népotisme, par exemple en relation avec une passation de marché ou un emploi
- Le personnel n'acceptera en aucun cas des avantages, des pots-de-vin ou d'autres formes d'enrichissement personnel des partenaires, des contractants, des autorités ou des bénéficiaires
- Le personnel ne peut accepter des services ou des cadeaux à titre privé, ni des bénéficiaires ni des fournisseurs, ni des autorités, ni des organisations partenaires ou de qui que ce soit. Des petites marques de reconnaissance symboliques peuvent être acceptées, dans le cas où un refus pourrait offenser l'hospitalité locale, à la condition que la direction soit informée

3. LE COMPORTEMENT INDIVIDUEL

- Le personnel respectera la législation locale du pays dans lequel il intervient
- Le port d'armes est interdit dans le champ d'intervention de Caritas Danemark, y compris dans les véhicules

- La consommation d'alcool pendant les heures de travail est autorisée seulement lors d'occasions spéciales, officielles et dans la mesure où elle n'affecte pas la capacité à travailler
- Le personnel ne doit pas être en possession ou sous l'empire de stupéfiants
- Le comportement sexuel du personnel ne doit pas nuire à la réputation de Caritas Danemark ou affecter la mission pour laquelle un membre du personnel est recruté. Lors des séjours professionnels, aucune relation sexuelle avec une personne de moins de 18 ans ou une personne bénéficiaire des services de Caritas Danemark ne sera tolérée
- Le personnel évitera tout type de relation, pouvant être perçue ou suspectée comme un avantage dû à un rapport de force, selon laquelle des marchandises ou des services sont échangés contre des faveurs sexuelles ou autres avantages. Toute suspicion d'une relation de ce type sera signalée à la direction
- Le personnel n'utilisera pas les ordinateurs de l'organisation pour accéder à des services illégaux ou des contenus pornographiques

SIGNALEMENT

Chaque membre du personnel a le devoir de signaler immédiatement toute suspicion d'une affaire relative à des violations de ce code. Le signalement sera pris en compte confidentiellement et l'auteur du signalement protégé, si tant est que les affaires soient signalées en toute bonne foi. Toutefois, les fausses allégations délibérées peuvent avoir des conséquences conformément à la législation du travail. Les affaires doivent être signalées en détail auprès du responsable de l'administration, oralement ou par écrit et, le cas échéant, avec des éléments de preuve.

Les signalements des parties prenantes externes, des partenaires, des consultants ou des personnes des programmes des pays, qui reçoivent de l'aide de Caritas Danemark, s'effectueront par l'intermédiaire du mécanisme dédié de traitement des plaintes du site Internet de Caritas Danemark. *La politique de traitement des plaintes* de Caritas décrit le mécanisme relatif aux plaintes et est disponible sur le site Internet.

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI

Le Code d'éthique fait partie intégrante de tout contrat de travail du personnel et de tout contrat conclu avec des consultants. Toute personne, employée par Caritas ou ayant signé un contrat avec Caritas pour des services de conseil, doit se familiariser avec le Code d'éthique et s'y conformer.

Les violations du Code d'éthique feront l'objet d'une enquête sérieuse et, selon les circonstances, elles pourront avoir des conséquences conformément à la législation du travail du Danemark.

PARTENARIATS

Le Code d'éthique n'est pas légalement contraignant pour les employés des organisations partenaires. Lors de la conclusion de partenariats, Caritas Danemark exige que la direction de l'organisation

partenaire adhère aux principes énoncés dans le code. Les partenaires sont encouragés à élaborer leur propre code de conduite, s'il n'existe aucun code de ce type au sein de leur organisation.

SUIVI

Le responsable de l'administration de Caritas Danemark est chargé de l'application du Code d'éthique, incluant les suivis et les analyses quand cela s'avère nécessaire.

Certains comportements privés, qui ne sont pas inclus dans la définition ci-dessus, peuvent néanmoins être considérés comme contraires à l'éthique et dommageables pour la réputation de Caritas Danemark. Ces types de comportements seront signalés au responsable de l'administration afin de déterminer si des modifications du Code d'éthique sont à envisager.

Approuvé par le Conseil d'administration de Caritas Danemark le 1er septembre 2016